

CRÉATEURS!

D'IDÉES

Participez au concours
de l'innovation
et **GAGNEZ** une bourse de **1 000 €**
pour accompagner votre projet

À vous l'idée du siècle!

Le concours « Créateurs d'idées » est lancé dans le cadre de la Semaine Ecole Entreprise. Objectif, inciter les jeunes à créer, inventer de nouveaux produits ou services qui pourraient exister dans 5 ans!

Ce jeu est ouvert à tous les élèves de seconde LGT, LP et première année BTS des établissements de Rhône-Alpes. Les projets seront évalués par un jury de professionnels de l'Ecole et de l'Entreprise.

L'établissement recevra une bourse de 1000€ pour accompagner le projet de l'équipe gagnante. Place maintenant aux bonnes idées!

Dossier à retourner
avant le 22 octobre
à « Créateurs d'idées »
Concours de l'innovation
9 rue Jean Bertin - BP 1128
26011 VALENCE CEDEX

DOSSIER D'INSCRIPTION

Etablissement

Nom de l'établissement Lycée professionnel Grenoble

Adresse 124 Avenue Général Leclerc
38200 VIENNE

Tél. 04 74 53 00 13 Mail Ce.0380100c@ac-grenoble.fr

Chef d'établissement Mme KALIA KOVDAS

Groupe des inventeurs

Classe 2nde professionnelle ELFEC

Responsable du groupe (ou enseignant) Mr HOULLIER Cyril

Nombre d'élèves participant au projet : 5

Prénom, nom des élèves

- BAL QUENTIN

- JAY MATTHIEU

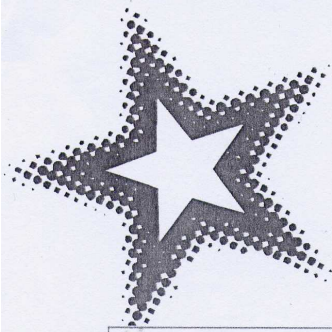
- FREMION JEAN PATRICK

- DEVEZE ANTHONY

- CLERGET QUENTIN

www.ecoleentreprise.fr





PRÉSENTEZ VOTRE PROJET

Nom du projet

Visio - Assistance Interactive avec pages Web embarquées pour personnes en difficulté

Produit

Service

Description*

Cette visio - assistance par personnes en difficulté permet à des personnes extérieures (pompiers ou membre proche) de prendre connaissance de l'appel à l'aide de la personne et des conditions dans lesquelles elle se trouve. Ce système possède une interface d'entrée/sortie sous forme de page web embarquée qui permettra aux sauveteurs de connaître différents paramètres (température, présence de gaz, luminosité) et d'agir en conséquence (Allumage de chauffage, de la clim, de la lumière...)

*préciser le type d'innovation, destinée à qui, pourquoi, comment...

Le caractère innovant du projet

- Interaction possible à distance.
- page web embarquée.
- Cryptage des données (protection de l'intimité de la
- Permet aux personnes dépendantes de rester à leur domicile avec une sécurité accrue.

A quel produit ou service existant pourrait-on le comparer ?

- Téléalarme. (mais il n'y a pas d'interaction possible)

Comment l'idée est-elle née ?

- Demande de la famille d'une personne âgée qui n'a pu trouver de produits similaires. Elle possède juste une téléalarme reliée aux sapeurs pompiers.

Comment s'est-elle élaborée, enrichie ?

L'apparition de nouveaux automates communicant à
bas coût nous permet d'offrir ces nouveaux services
aux personnes en difficultés


Pour rendre le projet réalisable, que faut-il envisager ?*

- expérimenter avec le matériel dont nous disposons déjà
- réaliser un prototype même volumineux.
- Etudier les différentes façons de miniaturiser le dispositif
- Etablir des partenariats avec les sapeurs pompiers.

*amélioration, études, investissements, expérimentation...

Fait à Vienne le 21 octobre 2010

Signature du responsable du projet



Cachet de l'Etablissement

LYCÉE GALILEE
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (038 0100 C)
124, Av. Général-Leclerc - B.P. 145
38209 VIENNE CEDEX
Tél. 04 74 63 00 13 - Fax 04 74 31 77 97

Si notre projet est retenu par le jury de sélection, nous acceptons

- qu'il soit déposé à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle), enveloppe solo
- que l'image de l'équipe puisse être utilisée dans le cadre des actions de promotion du projet (presse, site internet relation École Entreprise...)

Avis du jury

Points forts

- _____

- _____

- _____

Points faibles

- _____

- _____

- _____

Projet recevable au 1^{er} prix

Catégorie _____

Oui

Non

Règlement

Objectif

Le concours régional « Créateurs d'idées » Rhône-Alpes a pour objectif d'encourager l'innovation et la créativité des jeunes.

Nature des projets

Seront retenus pour le concours, les projets de produits ou services présentant un caractère innovant. L'innovation constituera le critère déterminant dans la sélection des candidatures. Aussi, tout projet ne pouvant démontrer son caractère innovant ne pourra être pris en compte.

Cible

Sont concernés par ce concours les jeunes en classe de 2^{de} LGT, 2^{de} pro, 1^{ère} année BTS des établissements de Rhône-Alpes. Les jeunes peuvent participer en groupe (a minima 2 personnes) ou en classe. Un responsable du projet doit pouvoir être identifié (élève ou enseignant). De même, il est nécessaire de faire figurer la liste des participants (prénom, nom) au projet.

Catégories

Les projets faisant l'objet d'un prix seront retenus selon trois catégories :

- 1 prix pour les classes de 1^{ère} année BTS
- 1 prix pour les classes de 2^{de} LGT
- 1 prix pour les classes de 2^{de} PRO

Critères d'éligibilité

- L'innovation constituera le critère déterminant dans la sélection du produit ou du service proposé. D'où l'importance de démontrer son caractère innovant par rapport à des produits ou services existants.
- L'originalité ainsi que le réalisme du projet seront également considérés.

Sélection

Une première sélection sera réalisée sur la base des dossiers de candidature, auxquels pourront être joints des éléments complémentaires pour les candidats qui le souhaitent (argumentation, schémas, illustrations...).

Les dossiers retenus feront ensuite l'objet d'une présentation orale face au jury, à l'occasion du lancement de la Semaine École Entreprise 2010, le jeudi 18 novembre à Chambéry au Lycée Monge.

Prix

Le jury a convenu de remettre à chaque équipe lauréate une bourse de 1 000 €. Ce montant sera remis à l'établissement et consacré au développement du projet de l'équipe gagnante.

Ce prix sera remis lors du prochain Mondial des Métiers.

Le jury

Pour les 3 catégories mentionnées ci-dessus, le jury sera composé d'une dizaine de personnes : représentants de l'entreprise et représentants de l'éducation.

En cas d'égalité entre deux dossiers, la voix du président sera décisionnelle. Le jury se réserve le droit de :

- ne pas attribuer tous les prix,
- refuser des dossiers incomplets ou ne répondant pas aux critères du concours.

Durée du concours

Le concours est lancé à compter du 27/09/2010 et sera bouclé au plus tard le 22/10/2010.

Confidentialité

Les dossiers de candidature ainsi que les délibérations des jurys sont confidentiels.

Protection des projets

Les projets retenus feront l'objet d'un dépôt INPI (Institut National de la Propriété Industrielle), enveloppe solo, en vue de protéger les projets récompensés.

Remise des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature sont à retourner à

« Créateurs d'idées »
Concours de l'innovation
9 rue Jean Bertin - BP 1128
26011 VALENCE CEDEX